

Face-to-face 2016 : réseaux de la DDC sur l'égalité hommes-femmes (Gendernet) et sur les conflits et les droits humains (CHRnet) (30.5-3.6.2016)

Egalité hommes-femmes, justice, consolidation de la paix et renforcement de l'Etat : contribution de la DDC en faveur de l'Agenda 2030 pour le développement durable

1. Introduction

Plus d'un tiers des pays partenaires de la coopération Suisse n'ont pas atteint les objectifs du millénaire pour le développement en raison de conflits, de la fragilité et du non-respect des droits humains. Ces problématiques affaiblissent la capacité et la légitimité des Etats à fournir des services efficaces et à assurer la paix, la justice et la sécurité des personnes. En outre, les conflits et la fragilité ont une forte dimension de genre puisque les femmes et les hommes ont des rôles, besoins et vulnérabilités différents. D'une part, les femmes et les filles sont particulièrement touchées par la violence spécifique au genre pendant les conflits. D'autre part, les situations de conflit présentent aussi des opportunités pour l'autonomisation des femmes comme actrices importantes dans la gouvernance nationale et locale, la paix et les processus de transition. En effet, les droits des femmes sont partie intégrante des droits humains!

En adoptant les objectifs de développement durable (ODD) en septembre 2015, la communauté internationale s'est dotée d'une nouvelle feuille de route pour construire une société plus égalitaire, équitable et inclusive à l'échelle mondiale. Deux des objectifs les plus ambitieux ont été fermement défendus par la Suisse et sont également au centre du message 2017-2020 pour les réseaux Gendernet et CHRnet : l'ODD 5 - *Parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles* et l'ODD 16 - *Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques, l'accès de tous à la justice et des institutions efficaces*. Ces objectifs sont liés : une paix durable exige une consolidation de la paix et un renforcement de l'Etat inclusifs ainsi que le respect des droits humains, et l'égalité des genres et les droits des femmes doivent être au centre de tous ces efforts. Le fait d'être parvenu à placer ces objectifs à un tel niveau dans l'agenda international du développement a été une réussite, que la Suisse a pu faciliter en se basant sur l'expérience opérationnelle de la DDC et son engagement au niveau politique avec le réseau DAC Gendernet, avec INCAF, ainsi que dans le contexte du New Deal.

Dans le cadre de cette rencontre, nous réfléchissons à la signification de l'agenda 2030 pour la DDC, tant pour notre dialogue politique que pour notre travail opérationnel sur le terrain.

- Quels sont les points de contact voire de recoupement entre ODD 16 et ODD 5 ? Comment renforcer les liens entre ces deux objectifs, au niveau politique et sur le terrain ?
- Comment utiliser les connaissances et l'expérience acquises dans les réseaux pour soutenir la mise en œuvre efficace des objectifs en matière d'égalité des genres, de justice, de consolidation de la paix et de renforcement de l'Etat ? Quels projets et programmes pourraient être répliqués et étendus ? Quels sont les partenaires, les instruments et les approches clés ?
- Comment les cadres stratégiques et politiques dont nous disposons (le nouveau message 2017-2020, la stratégie pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat, le plan d'action national 1325 pour les femmes, la paix et la sécurité ainsi que la stratégie de la DDC pour l'égalité des genres) guident-ils notre travail en théorie et en pratique ? Et inversement, comment l'expérience sur le terrain peut-elle être à son tour mieux prise en compte dans ces cadres ?

L'objectif final de cette rencontre est de tirer parti de l'expérience sur le terrain et de définir de nouveaux flux de travail pour 2016-2018 afin de soutenir la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Le domaine dispose d'une plateforme pour montrer ce qui a marché et ce qui n'a pas marché jusqu'ici, au niveau des politiques comme au niveau opérationnel.

2. Objectifs

- **Apprendre et échanger dans le but de développer un plan de travail pour le CHRnet**
Identifier et prioriser des flux de travail au sein du CHRnet pour la période 2016-2018 afin de soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Définir des priorités thématiques et régionales. Suggestion : former des groupes de travail régionaux afin d'assurer un travail productif grâce aux similarités de contextes et de cultures et aux courtes distances.
- **Sa familiariser avec l'Agenda 2030**
 - **ODDs : une nouvelle façon d'écrire le développement ?** Qu'est-ce qui change avec l'Agenda 2030 ? Quels sont les liens entre l'ODD 16 et l'ODD 5 ? Qui est tenu de les mettre en œuvre et comment sont-ils financés ? Quel en sera le suivi ? Quels enjeux pour la Suisse ?
 - **Renforcer les liens entre l'ODD 16 et l'ODD 5 :** identifier les opportunités, les outils et les approches thématiques permettant de faire le lien entre l'ODD 16 (*Paix, justice et institutions efficaces*) et l'ODD 5 (*Egalité des sexes*).
- **Comprendre le contexte et approfondir les connaissances thématiques**
 - **Inégalités hommes-femmes, conflits et fragilité :** mieux comprendre les liens entre inégalités, violations des droits humains, conflits et fragilité. Comment analysons-nous les causes primaires et les déclencheurs de la violence, des conflits et de la fragilité, et quelles réponses proposons-nous au niveau des programmes ?
 - Quels sont les enjeux clés liés **au genre et au renforcement de l'Etat** ainsi qu'aux cinq objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'Etat («Peacebuilding and Statebuilding Goals », PSG) ?
 - Comment comprenons-nous la **violence et, en particulier, la violence basée sur le genre (« gender-based violence», GBV) dans les conflits et les contextes fragiles ?** Qu'avons-nous appris de nos expériences sur le travail lié aux GBV dans différents contextes? (capitalisation SGBV)
- **Connaître les instruments dont nous disposons**
 - **Notre boîte à outils :** évaluer les instruments de gestion du cycle de projet (project cycle management, PCM) et de gestion des bureaux – quels sont les outils dont nous disposons (et que nous utilisons) en matière d'égalité des genres, de droits humains et de GPSC (gestion des programmes sensible aux conflits) ?
 - **Analyse genre et conflits :** comment pouvons-nous développer notre analyse pour mieux comprendre un contexte donné ? Comment mieux intégrer la problématique du genre, les droits humains et les aspects liés aux conflits dans nos analyses de contextes ?
 - **Comment développer une hypothèse de changement pertinente** et formuler des objectifs et des indicateurs qui contribuent réellement à réduire la fragilité et à atténuer les conflits et les inégalités des genres ? Quels sont les résultats et comment pouvons-nous les rapporter ?

➤ **Identifier les bonnes pratiques pour les appliquer ailleurs et à plus grande échelle**

Ces dernières années, la DDC a renforcé son engagement dans les domaines de l'égalité hommes-femmes, des droits humains, de la consolidation de la paix et du renforcement de l'Etat dans les contextes fragiles.

- **Approches** : quels programmes, méthodes et approches de la DDC ont fait leurs preuves et ont eu un impact plus important ? Quels projets pourraient être reproduits ailleurs et à plus large échelle en Asie, en Afrique, en Europe et en Amérique latine ?
- **Partenariats** : quels sont les avantages et les inconvénients de travailler avec des partenaires étatiques, des partenaires multilatéraux, la société civile, le secteur privé et les banques internationales de développement ?

3. Méthode

- **Participation active et focalisation sur l'expérience opérationnelle** : Le face à face étant conçu comme une plateforme permettant aux acteurs sur le terrain d'échanger leurs expériences et de capitaliser les bonnes pratiques, votre participation active est essentielle. Nous vous encourageons donc vivement à nous soumettre vos contributions et propositions spécifiques dans le formulaire d'inscription - ce face à face est à vous et il se doit de refléter vos idées et contributions !
- **Préparation** : une **discussion en ligne** ouverte aux deux réseaux aura lieu du 25 avril au 4 mai. En outre, une page Shareweb sera mise en place pour encourager la communication entre les participants avant la rencontre.
- **Format** : documentez, partagez et transmettez les résultats, les défis et les messages clés de vos programmes sous forme de présentations attrayantes, conçues avec des techniques modernes telles que des témoignages audiovisuels. L'idée est que chaque pays présente un projet phare via un reportage sous format numérique (1-3 min).

Objectif 5: Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles
- Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation
- Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine
- Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national
- Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique
- Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi
- Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne
- Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes
- Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent

Objectif 16: Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés
- Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants
- Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité
- D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée
- Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes
- Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
- Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions
- Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial
- D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances
- Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux
- Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement
- Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable